

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1968 B 00019

Numéro SIREN : 788 040 921

Nom ou dénomination : GROUPE LA BREGERE

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2018 sous le numéro de dépôt 283

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AGORAJURIS

1 rue Max Barel - "La Brégère"
BOULAZAC
24750 TRELISSAC

V/REF :

N/REF : 68 B 19 / 2018-A-283

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 19/01/2018, les actes suivants :

Procès-verbal du conseil d'administration en date du 11/09/2017
- Changement de président

Concernant la société

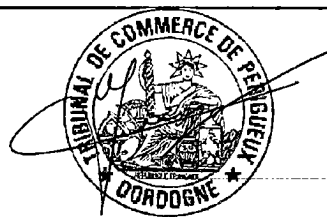
GROUPE LA BREGERE
Société par actions simplifiée
rue Max Barel "la Bregerie"
Boulazac
24750 Boulazac Isle Manoire

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-283 le 19/01/2018

R.C.S. PERIGUEUX 788 040 921 (68 B 19)

Fait à PERIGUEUX le 19/01/2018,

LE GREFFIER



C.O. n° 11111/2016
La Brégère

**« GROUPE LA BREGERE »
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 636.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : Rue Max Barel – La Brégère
BOULAZAC (Dordogne)**

788 040 921 R.C.S PERIGUEUX

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 SEPTEMBRE 2017**

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT, et le lundi Onze Septembre, à dix heures, au siège social,

Les Administrateurs de la Société par Actions Simplifiée **GROUPE LA BREGERE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**, au capital de SIX CENT TRENTE SIX MILLE EUROS, divisé en DEUX MILLE DEUX CENTS Actions de DEUX CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS NEUF CENTIMES chacune, dont le siège social est à BOULAZAC (Dordogne) Rue Max Barel – Lieudit « La Brégère ».

Les Administrateurs de la Société Anonyme **GROUPE LA BREGERE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**, au capital de SIX CENT TRENTE SIX MILLE EUROS, divisé en DEUX MILLE QUATRE CENTS Actions de DEUX CENT SOIXANTE CINQ EUROS chacune, dont le siège social est à BOULAZAC (Dordogne) Rue Max Barel – Lieudit « La Brégère ».

Se sont réunis en Conseil sur convocation du Président Monsieur Gilbert SOULIER.

SONT PRESENTS

- Monsieur Gilbert SOULIER, Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur Hervé MARTRECHARD.
- Monsieur Pascal CHAUMEIL.
- Monsieur Christophe LAFOND.
- Monsieur François SOULIER.

Sur cinq Administrateurs en exercice, régulièrement convoqués, cinq sont présents.

En conséquence et conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Monsieur Hervé MARTRECHARD remplit les fonctions de Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président
- Nomination d'un nouveau Président

Le Président expose qu'il a, par lettre du 1^{er} Septembre 2017, informé le Conseil d'Administration de sa volonté de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31 Décembre 2017.

Ensuite de quoi, il procède à la lecture de ladite lettre au Conseil d'Administration.

Puis, il précise avoir démissionné de tous ses mandats de Commissaires aux comptes suppléants et du seul mandat dont il était titulaire (dans la SAS Faure et Fils).

Ainsi, le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur cette demande.

Par ailleurs, en remplacement, le Président propose la nomination de Monsieur HERVE MARTRECHARD en qualité de nouveau Président, à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Après diverses discussions, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION **DEMISSION DU PRESIDENT**

Le Conseil d'Administration prend acte et autorise la démission de Monsieur Gilbert SOULIER de ses fonctions de Président, à compter du 31 Décembre 2017, pour faire valoir ses droits à la retraite.

Le Conseil d'Administration prend acte du fait que Monsieur Gilbert SOULIER a démissionné de la totalité de ses mandats de Commissaire aux comptes titulaire et suppléant.

La démission de ses fonctions d'Administrateurs sera soumise à l'Assemblée Générale des associés, prévue à l'issue du présent Conseil.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
NOMINATION DU PRESIDENT

Le Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de nouveau Président, à compter du 1^{er} janvier 2018, pour une durée illimitée, avec les pouvoirs prévus aux statuts :

- Monsieur **Hervé MARTRENCHARD**, né le 5 septembre 1964 à BERGERAC (24100), demeurant 6, rue des Chênes BERGERAC (24100).

Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Hervé MARTENCHARD conservera son mandat d'administrateur dans la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Lequel, présent à la réunion, déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et ne faire l'objet d'aucune interdiction quant à l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME RESOLUTION
POUVOIRS

Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à Dix heures trente minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, les Administrateurs présents et le Secrétaire.

LE PRESIDENT SORTANT

M. Gilbert SOULIER

LE NOUVEAU PRESIDENT

M. Hervé MARTRECHARD

Bon pour acceptation des fonctions de président à compter du 1^{er} Janvier 2018

LES ADMINISTRATEURS

M. Pascal CHAUMEIL

M. Christophe LAFOND

M. François SOULIER